

DEMANDE DE SUBVENTION
(données indispensables à l'instruction de la demande)

AIDE SOLLICITEE AU TITRE DU VOLET TERRITORIAL DU CONTRAT DE PROJETS ETAT REGION 2007 2013

INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET :

Intitulé du projet et résumé de l'objet :

Lieu de réalisation (adresse si différente de l'adresse ci-dessous) :

Calendrier envisagé :

- durée d'exécution
- commencement d'exécution

Plan de financement envisagé :

- coût du projet (avec l'indication hors taxes ou TTC) :
- montant des aides publiques sollicitées

INFORMATIONS CONCERNANT LE PORTEUR DE PROJET :

Nom ou raison sociale :

Forme Juridique :

Adresse :

Activité, objet social :

Numéro SIRET :

Effectifs salariés (à la date de la demande) :

Représentant légal (ou personne habilitée : joindre l'habilitation) : nom, coordonnées téléphoniques, électroniques ou fax.

ENGAGEMENT DU PORTEUR DE PROJET :

Je soussigné (e), M ou Mme -----, en ma qualité de représentant légal (ou personne habilitée) , sollicite pour la réalisation du projet précité, une subvention au titre du volet territorial du CPER Centre 2007 2013.

Je reconnais avoir eu connaissance des informations suivantes :

Pour une subvention de l'Etat, mon projet ne doit pas avoir commencé (1) avant que le dossier soit déclaré ou réputé complet, sauf dans les cas suivants :

- j'ai, pour des motifs d'urgence (événement imprévisible, sécurité des personnes) sollicité et obtenu de l'autorité compétente une autorisation de commencer le projet après dépôt de ma demande mais avant accusé réception du dossier complet.
- mon projet est éligible à un programme communautaire et n'est pas soumis aux règles communautaires sur les aides de l'Etat relatives à la concurrence (2) ; il peut avoir commencé avant le dépôt de la demande. Toutefois, si le projet commencé n'est pas retenu dans ce programme communautaire, je solliciterai auprès de l'autorité compétente, une confirmation de l'autorisation de commencement .
- mon projet est éligible à un programme communautaire et est soumis aux règles communautaires sur les aides d'Etat relatives à la concurrence qui exigent une demande de subvention préalablement au début d'exécution : il peut commencer dès le dépôt de la demande. Si le projet commencé n'est pas retenu dans ce programme communautaire, je solliciterai auprès de l'autorité compétente, une confirmation de l'autorisation de commencement.

A -----le-----

Nom et signature du représentant légal du porteur de projet (ou personne habilitée)

Cachet du porteur de projet.

-
- (1) *Le commencement d'exécution est réputé constitué par le premier acte juridique [bon de commande, marché notifié] passé pour la réalisation du projet, hors études et achat de terrain..*
- (2) *Les règlements communautaires ont fixé un seuil en dessous duquel les aides allouées à une entreprise sont présumées compatibles avec le marché commun et qui ne nécessite ni une obligation de notification, ni une autorisation de la commission européenne. Ce seuil est actuellement fixé, par entreprise à 100.000 euros sur une période de trois ans, débutant au moment de la première aide de minimis hors régime notifié. Cette aide de minimis ne peut être utilisée que pour les seuls cas où il n'y a pas de régime notifié.*